

Boucle de Montrésor au départ de Villeloin-Coulangé



Visorando

Une randonnée proposée par Loches Sud Touraine

Petit parcours un peu vallonné représentatif du paysage de la Touraine. Il permet d'allier le calme de la campagne et l'attrait des vieilles demeures tourangelles. Profitez de la magnifique vue du Balcon de l'Indrois à Montrésor pour une pause à mi-parcours.

	Durée	3h 05		Difficulté	Facile
	Distance	9,91 km		Retour au départ	Oui
	Dénivelé positif	77 m		Activité	Pédestre
	Dénivelé négatif	83 m		Commune	Villeloin-Coulangé (37460)
	Point haut	135 m			
	Point bas	88 m			



Trace n° 20212836



Description

Stationner sur la Place de l'Église Saint-Michel à [Villeloin-Coulangé](#).

(D/A) Dos à l'église, prendre la petite ruelle qui descend. Traverser l'Indrois et emprunter la route à droite puis la suivante à gauche pour atteindre le quartier de la Garenne.

(1) Continuer la route en prenant à gauche à la patte d'oie puis prolonger dans le chemin qui lui fait suite. Traverser en lisière de champs puis oblier à gauche au carrefour à angle droit. Rejoindre le hameau de la Grange.

(2) S'engager à droite sur la D12. La conserver sur quelques centaines de mètres puis tourner carrément à droite à 90°. Traverser le Ruisseau de Rouère Hyglas sur un gué peu marqué. Prendre ensuite à gauche le 1^{er} chemin. Prolonger pour atteindre le carrefour du Carroi de la Croix Feuillant.

(3) Virer à droite et emprunter le chemin empierré pour retrouver une route à proximité du hameau de la Rodaine.

(4) Oblier à gauche pour suivre la route, traverser le hameau la Challerie puis partir à droite par une route qui se transforme en chemin. Atteindre un carrefour à plusieurs directions au niveau d'un petit ruisseau.

(5) Poursuivre en face, traverser le hameau de Blackford et atteindre tout de suite après la D760.

(6) La prendre à droite sur quelques mètres **avec vigilance**. Traverser l'Indrois puis oblier tout de suite à droite dans le Chemin des Balcons de l'Indrois. Longer la rivière jusqu'à une passerelle, traverser à nouveau et remonter la route à gauche pour parcourir une partie de Montrésor. Atteindre le Crédit Agricole.

(7) Prendre la Rue du 11 Novembre, puis celle du 8 Mai à droite également. Passer devant le centre des pompiers et tourner à droite au croisement suivant. Continuer, dépasser le collège et au carrefour suivant partir à droite puis, tourner tout de suite dans le 1^{er} chemin à gauche et atteindre alors un carrefour en patte d'oie.

(8) Quitter le chemin principal pour prendre celui de droite, prolonger en bordure des champs. Atteindre ensuite un carrefour à quatre directions quasiment perpendiculaires.

(9) S'engager à droite, longer un bosquet et parvenir à une petite route. L'emprunter à gauche et trouver quelques mètres plus loin un nouveau carrefour. Prendre la route à droite, parvenir à l'entrée du hameau du Breuil.

(10) Quitter la route et prendre en face le chemin, le conserver pour arriver à la route des Perrières, la prendre à droite. Trouver alors la D760, s'y engager à gauche **avec prudence** et la conserver jusqu'au parking de la Place de l'Église de Villeloin-Coulangé (D/A).

Points de passage

D/A Parking place de l'Église de Villeloin-Coulangé

N 47.141144° / E 1.223646° - alt. 108 m - km 0

1 La Garenne

N 47.140399° / E 1.219455° - alt. 96 m - km 0.44

2 Hameau de la Grange

N 47.135686° / E 1.21689° - alt. 120 m - km 1.09

3 Carrefour du Carroi de la Croix Feuillant

N 47.132865° / E 1.202124° - alt. 135 m - km 2.73

4 Hameau de la Rodaine.

N 47.137224° / E 1.201954° - alt. 123 m - km 3.21

5 Carrefour ruisseau

N 47.148229° / E 1.19925° - alt. 96 m - km 4.68

6 D760 - Indrois (rivière) - Affluent de l'Indre

N 47.153285° / E 1.198076° - alt. 92 m - km 5.31

7 Montrésor

N 47.156074° / E 1.202571° - alt. 100 m - km 6.4

8 Patte d'oie

N 47.157234° / E 1.206321° - alt. 118 m - km 6.84

9 Carrefour à 4 directions

N 47.156936° / E 1.220133° - alt. 126 m - km 7.93

10 Hameau du Breuil

N 47.150458° / E 1.221379° - alt. 134 m - km 8.73

D/A Parking place de l'Église de Villeloin-Coulangé

N 47.141138° / E 1.223652° - alt. 108 m - km 9.91

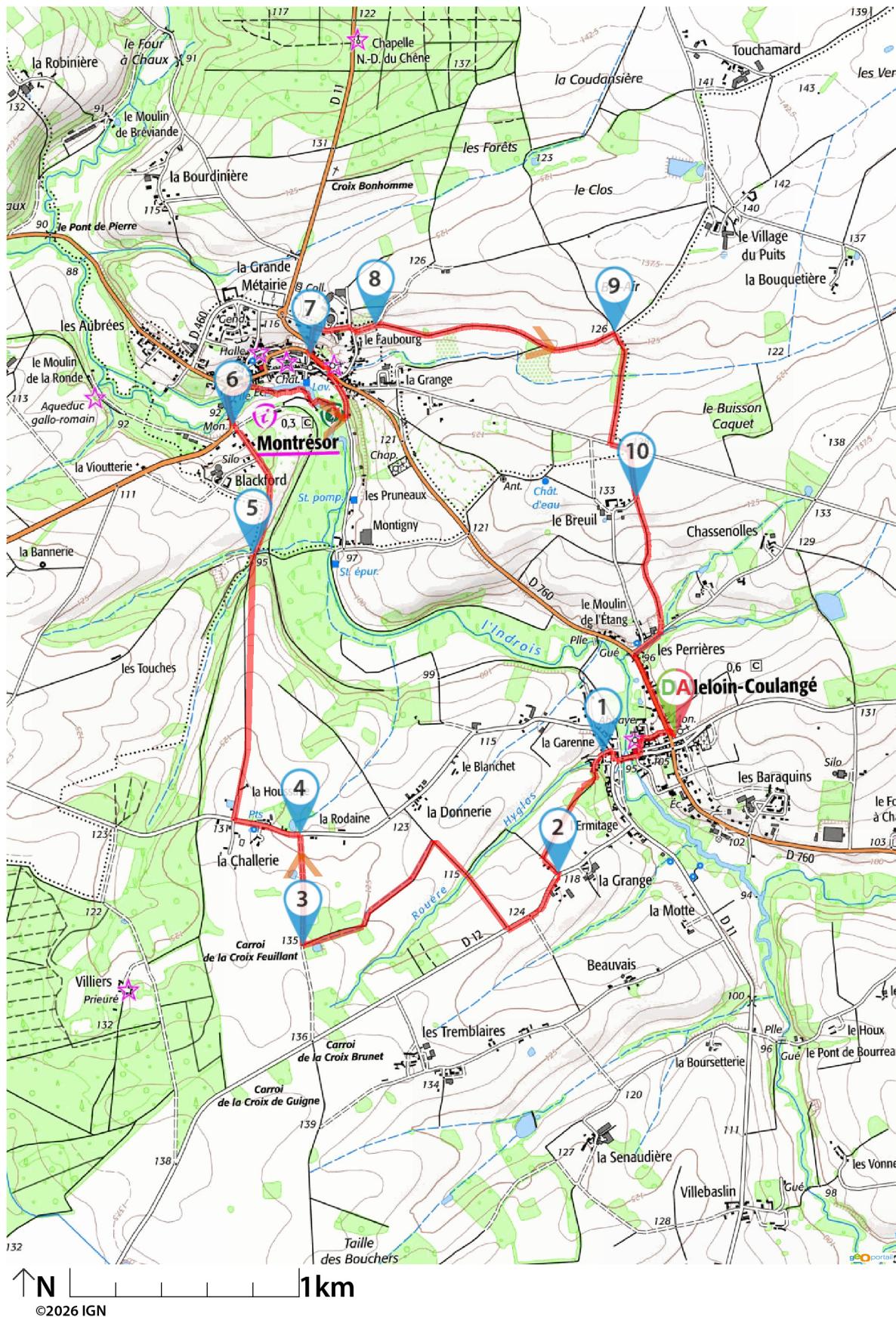
Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-boucle-de-montresor-au-depart-de-villelo/>

En savoir plus :

- Site internet : <https://www.lochessudtouraine.com>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



Visorando
Préparer et partager ses rando

LA CHARTE du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

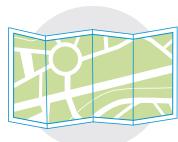
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



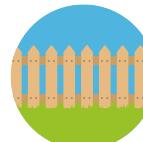
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.